

Saint Nizier d'Azergues

n°18

Bulletin
municipal



2023

Au fil de l'année...



Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chères Saint Niziardes et chers Saint Niziards,

Nous arrivons sur notre 4^{ème} année de mandat. Le temps passe très vite, je reviendrai sur les perspectives et projets des 2 années à venir et sur le prochain mandat lors des vœux de la municipalité début janvier.

Ce mandat restera, si j'en écoute certains administrés, adjoints et conseillers, comme le plus difficile depuis plusieurs années.

Un démarrage en 2021 avec une crise sanitaire, suivie d'une crise dans nos commerces avec des difficultés à relancer les activités. Heureusement que certains se sont accrochés, ont été courageux et persévérants !

Nous les remercions vivement de maintenir une activité commerciale dans notre village.

D'autres ont fermé pour prendre une retraite méritée, certains pour d'autres raisons que vous connaissez...

L'année 2023 avait démarré en tension, à cela se sont ajoutés : une inflation, l'instauration de nouvelles lois, loi Climat et Résilience, loi ZAN, le SCOT, qui auront pour effet de nous limiter drastiquement nos possibilités de constructions nouvelles.

L'an dernier, je vous disais «Gardons confiance et restons positifs pour l'avenir ; nous avons déjà traversé d'autres crises et nous avons toujours avancé dans nos projets de vie»

Je maintiens cette pensée positive, mais nous devons redoubler de volonté et de courage pour faire que notre village maintienne son caractère accueillant, festif et dynamique.

Je profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie de notre village : adjoints, conseillers, bénévoles, membres du personnel, enseignants, associations, artisans, commerçants...

Notre complexe scolaire avance bien, nous maintenons pour l'instant le planning, il devrait être opérationnel pour la prochaine rentrée scolaire 2024/2025.

Je terminerai ce mot en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et aux 13 nouveau-nés en 2023.

Pour terminer, ce 12 décembre 2023, j'apprends le décès de Monsieur Jean PLASSE, ancien Maire de Saint Nizier d'Azergues, j'ai une pensée émue pour cet homme et sa famille ainsi que pour tous nos disparus.

Je suis toujours à votre écoute. Vous pouvez m'adresser vos e-mails à : mairie@stnizierdazergues.fr

Si vous préférez me rencontrer à la Mairie, je reçois sur rendez-vous.

Je vous retrouverai pour les Vœux de la Municipalité le 12 janvier 2024. J'aurais plaisir à vous accueillir avec mes adjoints et conseillers afin de vous donner des détails sur l'année écoulée et celle à venir.

Portez-vous bien ! Passez de bonnes fêtes de fin d'année !

Alain Dequevauviller
Maire

Vœux de la Municipalité

Le Maire et l'équipe municipale invitent les nouveaux habitants de la commune et l'ensemble des Saint Niziards à la cérémonie des Vœux

Vendredi 12 janvier 2024, à 19 heures, à la salle des Fêtes

Un moment de convivialité terminera la soirée !

les impôts

Plus aucun contribuable ne paie de taxe d'habitation sur sa résidence principale. En revanche, **la réforme sur la taxe d'habitation ne s'applique pas aux résidences secondaires.**

Lors de la séance du 5 avril, la commission finances propose au conseil de maintenir les taux actuels, la pression financière et l'augmentation des taux des EPCI étant déjà importantes sur les ménages :

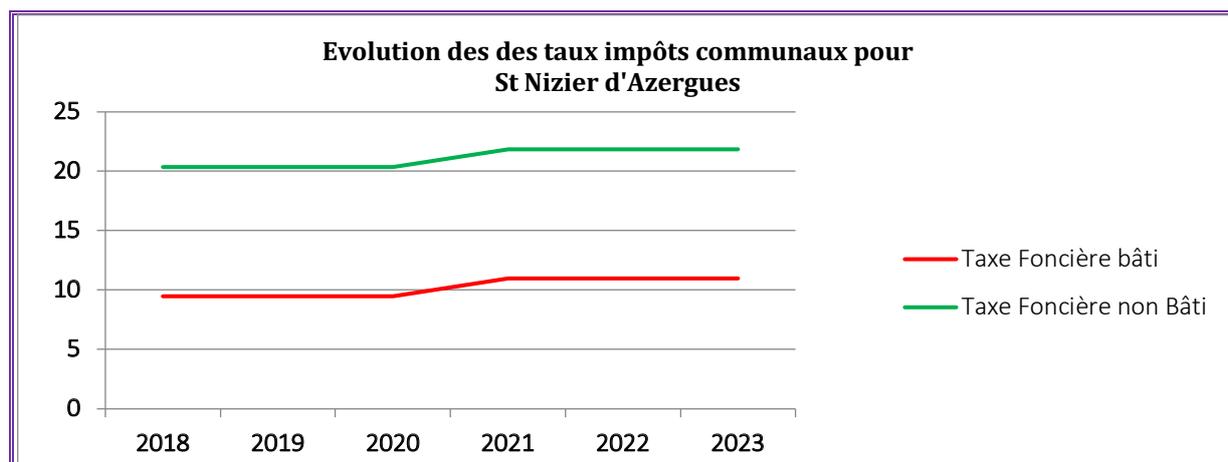
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : **22.01 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **21.85 %**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : **7.01 %**

Pour rappel, depuis 2021, suite à une réforme au niveau de la fiscalité locale, la part du département (**11.03%**) est versée aux communes en compensation de la taxe d'habitation. Cette réforme n'aura aucune incidence sur l'avis de taxe foncière des contribuables et fixe ainsi le taux d'imposition du foncier bâti à **22.01% (10.98 + 11.03)**.

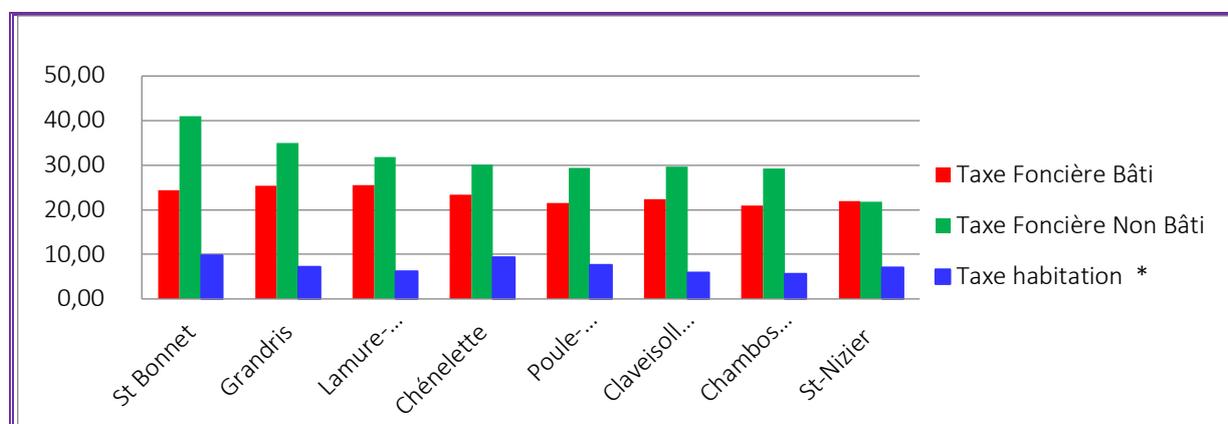
Le taux de 11,03% est identique pour les communes métropolitaines.

Le produit attendu sur la fiscalité directe cette année est de : **165 775 €**

Evolution des taux impôts communaux pour St Nizier d'azergues



Comparatif des communes 2023



*Taxe habitation sur les résidences secondaires

Le budget



Budget : réalisé 2022 et prévisionnel 2023

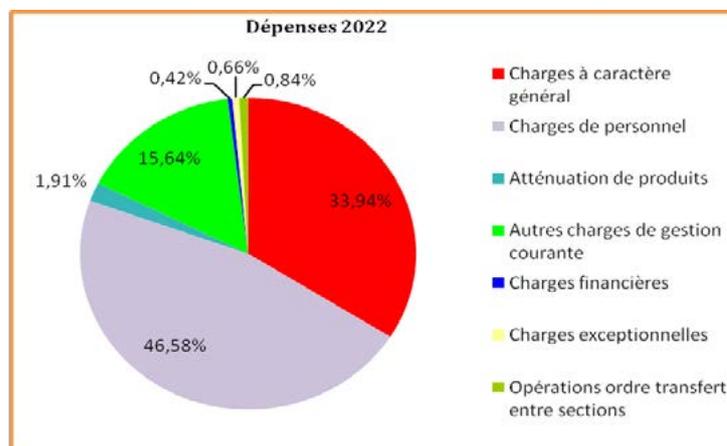
Dépenses de fonctionnement :

Dépenses	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
Charges à caractère général	138 260	182 099
Charges de personnel	189 752	202 630
Atténuation de produits	7 766	7 766
Autres charges gestion courante	63 720	68 800
Charges financières	1 726	18 000
Charges exceptionnelles	2 700	
Virement à la section d'investissement		100 000
Opérations ordre transfert entre sections	3 414	
Total	407 338	579 295

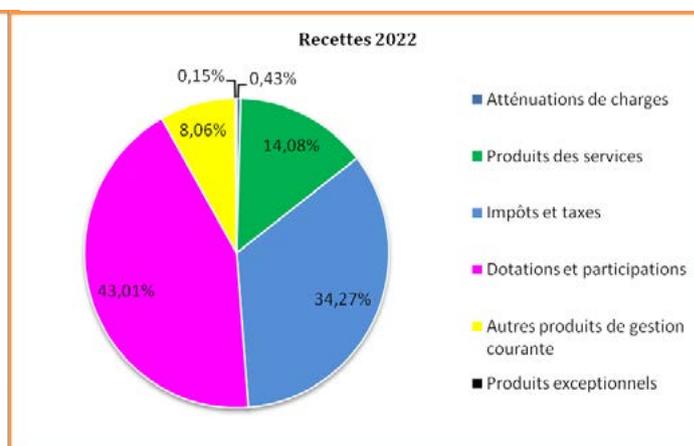
Recettes de fonctionnement :

Recettes	Réalisé 2022	Prévisionnel 2023
Atténuations de charges	2 186	
Produits des services	71 054	56 500
Impôts et taxes	172 970	179 500
Dotations et participations	217 100	202 330
Autres produits gestion courante	40 692	40 965
Produits exceptionnels	763	
Résultat reporté ou anticipé		100 000
Total	504 765	579 295

Dépenses 2022



Recettes 2022



Les achats et travaux

Velux (Mairie et ancien Presbytère)	5 976.00 €	Travaux prévus en 2022 et réalisés en 2023
Velux supplémentaires	5 442.00 €	Desplaces Charpentes
Volets Mairie	18 438.36 €	Peyroche Menuiserie
Complexe Scolaire		
Mission maîtrise d'œuvre	232 773.95 €	Atelier DT
Domage ouvrage (10 ans)	10 811.00 €	SMACL
Cimetière		
Reprise de concession	5 100.00 €	ULTIL Marbre
Création d'un Ossuaire	1 320.00 €	ULTIL Marbre
Pigeonnier		
Pigeonnier fondation	2 352.00 €	TP Lardet Mongoin
Gestion complète du pigeonnier	3 091.02 €	515.17 € par mois (2023 : depuis juillet)
Cœur du village		
Chaudière à granules	31 042.40 €	Azedtherm Lamure Subvention du Département : 11 500 €
Blanchisserie	588.47 €	Sarl Blanchisserie du Brionnais
Nettoyage et entretien des locaux	2 100.00 €	Entreprise Girerd propreté
Entretien éléments de cuisine	4100.18 €	Entreprise Technivap
Nettoyage et désencombrement	15 heures	Réalisés par les employés communaux
Peinture et petits travaux	35 heures	
Remise en état cour intérieure	10 heures	
Participation bénévole pour les travaux cités		Christelle Verne, Christine Vigne, Myriam Volay, Chantal Jomard, Evelyne et Alain Dequevauviller, Fabien Augay, Dominique Martins.
APC (Agence Postale Communale)		
Aménagement salle des associations	1 903.78 €	Sarl Stéphane Gaydon
Réparation mur (côté grand Chemin)	1 890.00 €	Remboursement assurances : 1 062 €
Salle des fêtes		
Eclairage	3 957.60 €	Eurl Rubaud Elec Remplacement des ampoules halogènes, pavés lumineux, tubes néons, ampoules projecteurs par du matériel LED.
Remplacement compteur électrique		Passage d'un compteur jaune à un compteur bleu
Divers		
Révision carte communale	1 614.00 €	Bureau d'Etudes REALITES
Remplacement extincteurs de+ de 10 ans	1 285.70 €	Dessautel
Standard téléphonique Mairie	6 575.00 €	Générale Transmission
Décoration de Noël	660.00 €	
Mission d'archivage	2 520.00 €	Centre de Gestion
Panneau St Nizier entrée village	792.00 €	Combes Industrie
Panneaux indicateurs hameaux (situés vers le Cœur du village, accrochés par un camion)	2 259.00 €	Prise en charge intégrale par les assurances
Honoraires		
Cœur du Village		
Huissier	2 246.75 €	
Avocat	11 173.00 €	
Antenne Orange		
Avocat	2 400.00 €	



Travaux voiries 2023

Voirie communautaire

- Comme chaque année, la COR, par l'intermédiaire de la société EIFFAGE, est intervenue sur la voirie au mois de septembre, pour la pose de point à temps.
Cet entretien régulier permet de maintenir les voies en bon état à moindre coût :**4 860.00 €**
- Réfection voirie La Roche (Communautaire) :.....**15 548,70€**
Réalisation d'une poutre de rive -Travaux d'enrobé - Couche d'accrochage - Béton bitumineux

Voirie communale

- Réfection voirie La Chassagne (EIFFAGE).....**32 738.40€**
Travaux de terrassement en décaissement - Travaux de chaussée et d'enrobé
- Déneigement (Ets Giraud) : **3 735.00 €**
- Fauchage : (Ets Giraud) **3 107.52 €**
- Trottoir centre Bourg (TP Lardet Mongoin) : **2 361.00 €**
- Enrochement Chevenal (TP Lardet Mongoin) :**6 820.00 €**
Démontage d'un muret effondré, réalisation d'un enrochement en pierres de Pays et drainage
- Séparateur voie (pour route du Prieuré) : **3 108.02 €**
- Chemin la Salette : **1 142.60 €**
Somme correspondant à la fourniture d'un caniveau, le travail ayant été réalisé par le riverain, Mathieu Miller.
- Travaux réalisés par l'employé municipal avec le matériel de la commune :
Broyage (chemins pédestres, chemins forestiers, voiries goudronnées) :..... **110 heures**
Balayage : **33 heures**
Divers travaux (transport, déneigement) : **21 heures**
Fossés (environ 3 kms) – Mini pelle..... **100 heures**
Divers travaux : **20 heures**
- Nettoyage du lavoir par Robert Gaydon, André Jomard et Dominique Martins



Le personnel communal

Services administratifs



Christèle Vallet et Maud Mercier
Secrétariat de Mairie



Sylvie Lavenir
Agence Postale

Ecole, Périscolaire, Cantine



Sylvie Lacroix et Chloé Matray



Edith Goyard et Stéphanie Gaydon

Services Techniques



Didier Martin et René Ballandras

Le repas des Aînés



Le samedi 25 novembre, 34 personnes se sont retrouvées pour le repas des aînés à l'Auberge de la Boucle.

Au dessert, l'animation musicale a été assurée par Laurence Barthélémy d'Orval, qui a fait découvrir aux convives sa belle voix douce et le son de son autoharp.



C'est avec une certaine émotion que Christophe et Sophie Désigaud ont assuré leur dernier service pour ce repas des anciens.



L'école

L'école accueille cette année 62 enfants répartis dans trois classes :

- 19 élèves en maternelle : 7 PS, 4MS, 4GS

Enseignant : Xavier Brunner et Chloé Matray (ATSEM)

- 20 élèves en CP - CE1 : 10 CP, 10 CE1

Enseignante : Carine Chanteur

- 27 élèves en CE2 - CM1 - CM2 : 6 CE2, 12 CM1, 9 CM2

Enseignante : Béatrice Marinier



Sybille Gentil, AESH, intervient dans les deux classes d'élémentaire.

Chloé Matray remplace Mylène Pothier et Stéphanie Gaydon remplace Tiffany Grangeversanne à la cantine.

La garderie est toujours assurée par Sylvie Lacroix et la cantine par Edith Goyard.

L'année scolaire 2022-2023 aura été très riche pour les élèves de l'école publique.

En effet, tout au long de l'année scolaire, un grand projet autour de la marionnette a été réalisé en collaboration avec la classe d'Ulis du collège de Lamure.

Après avoir assisté à un spectacle de Guignol à Lyon, travaillé avec un des marionnettistes du spectacle à Saint Nizier, et visité le musée Gadagne du Vieux Lyon, les enfants se sont retrouvés plusieurs fois, à l'école et au collège, afin de monter, à leur tour, un spectacle de marionnettes dans la pure tradition lyonnaise en mettant en scène Guignol et Gnafron dans un tour du monde des plus excentriques.

L'intégralité du spectacle a été créée et jouée par les enfants.

Aussi, en utilisant toutes sortes de techniques, ceux-ci ont réalisés : et le castelet, et les décors, et les accessoires et les marionnettes, qu'elles soient à gaine, à fil, à tige, à doigts, des marottes, des marionnettes chaussettes, ...

Puis, après des recherches sur les pays concernés par le voyage des deux héros, ils ont écrit collectivement les textes.

Ensuite ils ont enregistré les textes afin de libérer leur jeu de marionnettistes pendant les représentations.

Et pour finir, dans un souci de professionnalisme, les enfants ont enrichi le tout par des bruitages lors du spectacle ainsi que des chants correspondant à chacune des étapes de leurs marionnettes vedettes : Guignol et Gnafron.

Deux représentations ont pu avoir eu lieu, une au collège devant les classes de 6^{ème} et une autre dans la salle des fêtes de la commune pour les familles lors de la fête de fin d'année.

Tout au long de ce projet, les élèves de maternelle ne sont pas restés en reste. Ils ont fabriqué également des marionnettes, ont défilé, au carnaval, sur ce thème, ont assisté également à un spectacle de marionnettes à Chauffailles, ont préparé et enregistré les chants avec les plus grands, et ont pu apprécier, en VIP, le travail de leurs aînés lors de la répétition générale.

On peut noter que, de plus, à l'instar de leurs héros, les enfants ont eux aussi vécus une autre sacrée aventure puisqu'ils ont pris le train et le métro pour se rendre à Lyon afin de visiter le musée Gadagne!

En dehors de ce grand projet, les classes du CP au CM2 ont eu la chance de pouvoir participer à une sortie nature avec Capucine Giraud (fédération de chasse) dans le but d'observer les traces des animaux tandis que la classe de maternelle a réalisé ses traditionnelles promenades des saisons.

La classe de maternelle a réalisé également une sortie à la ferme pour voir, caresser et s'occuper des animaux domestiques.

Comme chaque année, les enfants ont participé aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai auprès de leurs aînés, présentant le fruit du travail réalisé en amont dans leur classe.

Et enfin, pour que la dernière journée de classe soit un moment de convivialité et de partage, toute l'école est partie en randonnée pique-nique au dos, profiter de la forêt environnante et jouer au grand air.

Après tant de richesse, l'année scolaire 2023-2024 ne sera pas morose pour autant. Elle promet encore aux enfants de belles expériences éducatives.



En effet, grâce à la COR, ils vont pouvoir aller au cinéma et assister à un spectacle sur le thème de l'île au trésor pour les plus grands et rencontrer deux clowns pour les plus jeunes.

De plus, leurs enseignants souhaitent travailler sur le thème de l'eau. Et grâce à l'implication de l'association de parents d'élèves (APE) qui soutient et finance les projets de l'école, qui sait, ils pourront peut-être avoir l'opportunité de découvrir différents milieux aquatiques et d'essayer cette fois-ci un moyen de transport fluvial ?... Mais chut, pour l'instant, suivons tranquillement le cours de l'eau !



Carnaval Ecole



Fête de fin d'année



Essai alerte incendie à l'Ecole



Décoration du Monument pour le 11 novembre



Les temps périscolaires



Depuis cette rentrée 2023, ce sont entre 40 et 45 élèves qui sont accueillis à la cantine chaque jour.

Les repas réalisés à Claveisolles par les Clés du Soleil sont livrés en liaison chaude. Afin de permettre aux enfants d'avoir un vrai temps de récréation et de manger dans des conditions plus confortables, notamment au niveau du calme, les enfants sont accueillis sur 2 services.

Le service et la surveillance des repas sont assurés à la salle des fêtes par Stéphanie Gaydon et Edith Goyard. En dehors du temps de repas, les élèves sont encadrés dans la cour de l'école par Sylvie Lacroix et Chloé Matray.

Les inscriptions et le règlement des repas (5€) doivent être effectués avant le mercredi de la semaine précédente, et avant le début de chaque période de vacances, auprès de Sylvie Lavenir, à l'agence postale communale.



La garderie fonctionne tous les jours de 7h20 à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Elle est assurée par Sylvie Lacroix qui est secondée par Chloé Matray, si les effectifs sont trop importants. Elle est ouverte à tous les enfants sur inscription et est facturée 0.50€ la ½ heure.

Classe défense du collège de la Haute Azergues

(présente lors de la Commémoration du 11 novembre) :

La Classe Défense est un dispositif éducatif et pédagogique, fruit d'une convention entre les ministères des armées et de l'éducation nationale.

Les 17 jeunes volontaires, dont 3 élèves résidant à St Nizier, suivent ce cursus en option, sur deux heures hebdomadaires sur leur emploi du temps.

Ils découvrent la défense nationale, intègrent l'esprit de défense, consolident le lien armée nation, s'investissent sur le devoir de mémoire, tout cela en lien avec leur unité militaire marraine, le 68e régiment d'artillerie d'Afrique.



Au programme : rencontres avec des intervenants liés à la défense nationale, visites de sites mémoriels, marchés de cohésion, travail de mémoire sur l'histoire des maquis de la région, engagement auprès des blessés de guerre ou encore immersion en gendarmerie.

Infos diverses



Horaires d'ouverture au public de la Mairie :

@ : mairie@stnizierdazergues.fr

Mairie : 04 74 02 00 44	
Mardi :	9h00 - 11h00
Jeudi :	14h00 - 17h00
Vendredi :	09h00 - 11h00
Samedi :	09h00 - 11h00

Semaines paires uniquement

Horaires d'ouverture de l'Agence Postale Communale :

Agence Postale Communale (APC) : Tél : 04 74 02 01 65	
Du lundi au samedi inclus	9h30 - 12h00

Horaires d'ouverture de la déchèterie :

La déchèterie : Tél : 04 74 89 58 39	
Lundi	14h00 - 17h30
Mercredi	09h00 - 12h00 et 15h00 - 17h30
Jeudi :	09h00 - 12h00
Samedi :	09h00 - 12h00 et 13h00 - 17h30

Tarifs Cimetière

Concessions		
	30 ans	50 ans
Concession simple	160 €	300 €
Concession double	320 €	600 €
Columbarium		
Case pour 2 Urnes	172 €	232 €

Un jardin du Souvenir est mis à la disposition des familles pour leur permettre de répandre les cendres de leurs défunts.



Nouvel Ossuaire

Location et mise à disposition des lieux publics

Salle des Fêtes

D'une capacité de 200 personnes, la salle des fêtes est louée pour une durée minimale de 48 heures (excepté les concours de belote, loto, animation ponctuelle d'une journée).

Des assiettes, verres et couverts pour 200 personnes sont mis gratuitement à disposition pour toute location.

La réservation se fait, au minimum 2 semaines à l'avance.

Renseignements complémentaires disponibles en mairie.

	St Niziards	Extérieurs
Concours de belote, loto	100 €	
Location grande salle (48h)	220 €	370 €
Supplément agrandissement	70 €	
Réunions diverses (ONF, MSA, Ecole...)	Gratuit	
Repas fête des Classes	Gratuit	
Arbre de Noël	Gratuit	
Une manifestation par an pour l'école	Gratuit	

Plate-forme associative

- ✓ Elle est gratuite pour les associations de la commune
- ✓ Pour les particuliers de la commune, une contribution de **100 €** est demandée ainsi qu'une attestation d'assurances et un chèque de caution de **100 €**
- ✓ Pour les personnes extérieures à la commune, la contribution s'élève à **200 €** avec chèque de caution de **200 €**
- ✓ Pour les professionnels la contribution est de 500 € buvette comprise.

Salle associative :

Une salle des associations est mise gratuitement à disposition, pour les réunions entre membres de toutes les associations communales.

Chaque association devra signer une convention de mise à disposition et fournir une attestation assurance.

Pour des raisons de sécurité l'effectif maximum autorisé est de **20** personnes.

Cette salle n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite, les assemblées générales devront **OBLIGATOIREMENT** se tenir dans une salle prévue à cet effet (salle de conseil, salle des fêtes)



Rénovation de l'habitat



Les services de la COR organisent des permanences d'informations gratuites pour vous conseiller dans les démarches de rénovation énergétique et pour un accompagnement technique, administratif et financier.

Retrouvez toutes les dates de permanences de : Espace info énergie, SOLIHA, CAUE, Alte 69 sur :

www.ouestrhodanien.fr/habitat

Vos démarches d'urbanisme disponibles en ligne :

Certificats d'urbanisme, permis de construire, d'aménager ou de démolir, déclarations préalables... Une plateforme des autorisations d'urbanisme est disponible depuis le 1^{er} janvier 2022 depuis le site de la COR. Il est toujours possible de déposer une version papier en Mairie.



Le service instructeur de la COR est à votre service en Mairie de Lamure sur Azergues tous les vendredis, sur rendez vous uniquement, de 8 h30 à 12 h 00.

Pour rappel, chaque instruction par la COR de permis de construire, de déclaration préalable de travaux, de certificat d'urbanisme est facturée à la commune. Il faut savoir que chaque modification de ces documents à l'initiative du demandeur engendre une nouvelle facturation identique à la commune.

- . Permis de construire 225 €
- . Permis de démolir 96 €
- Permis d'aménagement 225 €
- Déclarations préalables..... 80 €
- . Certificats d'urbanisme d'information (Cua) 32 €
- . Certificats d'urbanisme opérationnel (Cub) 96 €

Les déclarations préalables simples seraient instruites par M. le Maire depuis 2022 (délibération du 9 février)

Cartes d'identité – Passeport :



- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>
 - Effectuer la pré-demande en ligne via le lien : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>,
 - Prendre rendez-vous avec une Mairie proposant ce service, la plus proche pour Saint-Nizier étant celle de Lamure sur Azergues → <https://app.synbird.com/p/2449>
 - Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.
- Il vous faut : Deux photos d'identité, l'ancienne carte d'identité et un justificatif de domicile.
- Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) est passée de 10 ans à 15 ans sur le territoire.

Les élections :

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales. Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.

En cas de déménagement, l'inscription n'est pas automatique, il vous appartient de faire les démarches auprès de la Mairie de votre résidence.



Vous pouvez vous inscrire, en vous rendant sur :

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19810>
- A la mairie de votre domicile, en déposant le formulaire Cerfa 12669-02 (téléchargeable sur internet), sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

En 2024, les élections Européennes auront lieu le 9 juin 2024.

Vous êtes Français et vous allez avoir 16 ans :



**BIENTÔT 16 ANS ?!
PENSEZ AU
RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen en vous rendant en Mairie avec votre carte d'identité et le livret de famille de vos parents. Recensement : <https://www.service-public.fr>.



Tout objet trouvé sur la voie publique doit être déposé en Mairie !
Pour information : De nombreux vêtements, parapluies et autres ont été déposés en Mairie après la fête des conscrits.
N'hésitez pas à vous rendre au secrétariat pour les demander.

Travaux bruyants de jardinage et de bricolage :

Ils sont autorisés :

- du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,
- le samedi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



Les nuisances sonores qui interviennent **de 22h00 à 7h00 du matin** (musique à fond..) **sont considérées comme du tapage nocturne.**

Respectons ces horaires pour le bien-être de tous !

Brûlage interdit par arrêté préfectoral



Arrêté préfectoral du 20 décembre 2013

Il est interdit d'incinérer des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Sanction : En cas de non-respect, une contravention de **450 € peut être dressée aux particuliers.**

Déclarez vos ruches entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

- Une obligation pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, quelles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr>



Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé
notamment en cas de situation dangereuse ou complexe



Le frelon asiatique



Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivant.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par les spécialistes.

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site :
www.frelonsasiatiques.fr

Les déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Les chats

Afin de limiter la prolifération des chats errants, il ne faut pas les nourrir.
Une convention est signée chaque année avec la SPA et permet une prise en charge partielle des frais de stérilisation. Une cage est à disposition des habitants.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser en Mairie.



Le moustique tigre



Originaire des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre s'est adapté à divers environnements, et notamment au milieu urbain en profitant d'une multitude de récipients, dans lesquels il pond ses œufs. Anthropophile opportuniste, le moustique tigre pique les êtres humains et peut être vecteur de virus comme ceux de la dengue, du chikungunya ou du Zika.

En France métropolitaine en 2023, le moustique tigre est implanté dans 71 départements.

Comment distinguer le moustique tigre des autres moustiques ?

Silencieux et diurne : contrairement au moustique commun, qui a plutôt tendance à piquer la nuit et dont le vol est bruyant, le moustique tigre est diurne, c'est-à-dire qu'il pique plutôt le jour (principalement le matin et le soir) et silencieux.

Pour éviter la prolifération de cette espèce en détruisant les lieux de ponte, il faut :

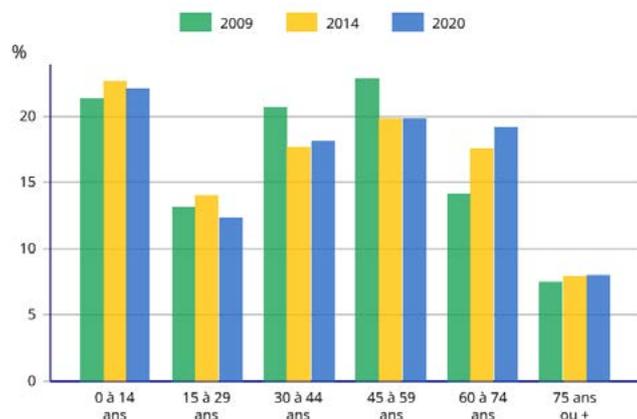
- vider régulièrement ou supprimer les coupelles sous les pots de fleurs, vases... ou les remplir de sable afin de conserver l'humidité sans qu'il y ait d'eau stagnante ;
- ranger, à l'abri de la pluie, les seaux, le matériel de jardinage, les jouets ou encore les récipients divers ;
- recouvrir les bidons de récupération d'eau à l'aide d'un filet moustiquaire ou de tissu ;
- curer les gouttières pour faciliter le bon écoulement des eaux.

Recensement

Derniers chiffres publiés suite au recensement :

Population par grandes tranches d'âges

Population par tranches d'âges						
	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	690	100,0	754	100,0	792	100,0
0 à 14 ans	148	21,4	171	22,7	176	22,2
15 à 29 ans	91	13,2	107	14,1	98	12,4
30 à 44 ans	144	20,8	133	17,7	144	18,2
45 à 59 ans	158	22,9	150	19,9	158	19,9
60 à 74 ans	98	14,2	132	17,6	152	19,2
75 ans ou plus	52	7,5	60	8,0	64	8,1



Population par sexe et âge

	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	414	100,0	378	100,0
0 à 14 ans	92	22,3	84	22,2
15 à 29 ans	62	14,9	37	9,7
30 à 44 ans	69	16,7	75	19,7
45 à 59 ans	79	19,0	79	20,8
60 à 74 ans	79	19,2	72	19,2
75 à 89 ans	31	7,4	26	6,8
90 ans ou plus	2	0,5	6	1,6
0 à 19 ans	121	29,1	95	25,2
20 à 64 ans	212	51,2	201	53,1
65 ans ou plus	81	19,7	82	21,7

Evolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	675	554	552	580	641	690	754	792
Densité moyenne (hab/km²)	27,9	22,9	22,8	23,9	26,5	28,5	31,1	32,7

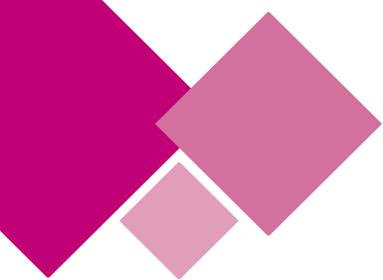
Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	2014	2020
Ensemble	436	449	452
Actifs en %	78,5	76,3	80,9
Actifs ayant un emploi en %	71,7	69,3	75,5
Chômeurs en %	6,7	7,0	5,3
Inactifs en %	21,5	23,7	19,1
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	6,5	7,4	6,2
Retraités ou préretraités en %	8,3	10,4	7,4
Autres inactifs en %	6,7	5,9	5,5

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	315	100	314	100	348	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	65	20,8	77	24,5	74	21,3
dans une commune autre que la commune de résidence	249	79,2	237	75,5	274	78,7

- Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2023.
- Sources : Insee. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-69229>



Le fleurissement



Thierry et Marie Antoinette- Catherine – Robert - Hélène – Ghislaine et Guy absents

Lors de la cérémonie des vœux 2023, il a été procédé à la remise des prix du 2^{ème} concours de fleurissement organisé sur la commune. Chaque participant a été récompensé par une plante et les 2 lauréats, Renée et Robert Gaydon (pour les maisons sans jardin) et Ghislaine et Guy Morelle (pour les maisons avec jardin) se sont vus remettre un bon d'achat d'une valeur de 50€ auprès d'un horticulteur.

Outre le fleurissement annuel, l'embellissement de la commune se poursuit. Il est prévu, pour 2024, l'aménagement d'un massif à l'entrée du village (au niveau de la plateforme).



Décoration de Noël :

La commission fleurissement participe également chaque fin d'année, à l'embellissement de la commune pour les fêtes de fin d'année.

Nous remercions les St Niziards qui participent à la confection des décorations ainsi que ceux qui fournissent les matières premières.



La COR à votre service

Au Lac des Sapins, réservez votre séjour dans les Cabanes dans les arbres !

À partir du vendredi 1^{er} mars, les Cabanes dans les arbres du Lac des Sapins ouvrent à nouveau leurs portes. Entièrement rénovées par la COR, mieux isolées et plus confortables, ces dix cabanes contenant de deux à quatre couchages profitent d'une situation géographique exceptionnelle, perchée dans les arbres du Lac des Sapins. Un sauna et diverses prestations de restauration sont également proposés afin de vivre une expérience complète et hors du temps !



Infos et réservations
sur beaujolaisvert.com

La COR fête ses 10 ans !

Fruit de la fusion de trois ex-communautés de communes (Pays de Tarare, Pays d'Amplepuis-Thizy et Haute Vallée d'Azergues), la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est née il y a dix ans déjà, le 1^{er} janvier 2014. À cette occasion, **le Président Patrice Verchère et l'ensemble du Conseil communautaire vous convient à une cérémonie des vœux ouverte à tous, jeudi 25 janvier à 18 heures à la salle Georges Bourbon à Amplepuis.**



Deux Bobines pour créer du lien...

À Tarare et Lamure-sur-Azergues, la COR dispose de deux tiers-lieux qui proposent de nombreuses ressources aux habitants. Espaces de coworking et salles de réunion sont ainsi mis à disposition pour les salariés, entrepreneurs et étudiants. Ces deux lieux accueillent également en leur sein une Micro-Folie, gratuite et ouverte à tous : un musée numérique qui permet de découvrir des chefs d'oeuvre des plus grands musées nationaux et internationaux. Des ateliers et événements sont enfin régulièrement organisés. Renseignez-vous sur labobine.ouestrhodanien.fr



EMBALLAGES EN VRAC	VERRE SANS BOUCHON, NI COUVERCLE	PAPIER	COMPOST	ORDURES MÉNAGÈRES
<p>En plastique</p> <p>En métal</p> <p>Cartonnés</p>	<p>Bouteilles et flacons</p> <p>Pots et bocaux</p>	<p>Journaux et magazines</p> <p>Livres, cahiers et papiers</p> <p>Publicités et catalogues</p>		
<p>Une question ? Un signalement ? Une réservation de composteur ? Contactez-nous !</p>				
<p>Ouest Rhodanien Communauté d'agglomération</p> <p>N° service déchet 04 74 89 58 39</p>			<p>Consultez le mémo tri</p> <p>CITEO Département de la Haute-Savoie Métropole de Savoie</p>	



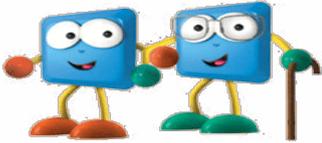
Ouest Rhodanien
Communauté d'agglomération



Agir pour une société inclusive
 "Permettre le droit de bien vivre et bien vieillir à domicile"
 "Assurer une qualité de vie au travail à nos intervenants."
 "Redonner du pouvoir d'agir aux personnes dépendantes"

L'ADHA, association à but non lucratif, répond aux besoins générés par le vieillissement de la population et propose des prestations à domicile auprès des personnes âgées, dépendantes, en perte d'autonomie, handicapées et aussi pour des personnes en activité débordées par le quotidien.

Mais, notre mission prioritaire est de permettre aux personnes fragiles et en perte d'autonomie de rester chez eux dans les meilleures conditions possibles.



L'ADHA a pour objectif d'assurer des prestations de services ménagers mais surtout des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne.

Des plans d'aide et des participations financières sont accordés par différents partenaires : le Conseil Départemental du Rhône pour les personnes plus dépendantes (ADPA et PCH), les Caisses de retraite, et les mutuelles lors des sorties d'hospitalisation.

Il est également possible de bénéficier des prestations sans prise en charge, le tarif à taux plein est alors appliqué. Les dépenses ouvrent droit à des réductions ou à des crédits d'impôt sur 50 % des dépenses engagées.

Dès l'attribution des dossiers de prise en charge, une évaluation globale des besoins de la personne est effectuée à domicile par la responsable de secteur afin d'élaborer un projet personnalisé d'aide et d'accompagnement, regroupé dans un document individuel de prise en charge, dans l'objectif d'orienter au mieux la mise en place d'une aide à domicile.

Ce sont ainsi 50 salariés expérimentés qui interviennent au domicile des 215 bénéficiaires sur 11 communes de la Vallée d'Azergues. 43 785 heures ont été effectuées sur l'année 2022.

Nos missions :

- L'accompagnement dans la vie quotidienne : transports accompagnés rendez-vous médicaux, coiffeur, pédicure et courses
- Maintien du lien social
- Les actes essentiels de la vie : toilette, lever coucher, aide à l'habillage et déshabillage
- L'aide pour l'entretien du domicile et du linge,
- La garde à domicile,
- L'aide à la préparation et la prise de repas,
- L'aide administrative,
- Le portage de repas, 8 749 repas livrés en 2022. Ce sont 10 porteurs bénévoles qui assurent le portage 3 fois par semaine.
- La téléassistance.



Notre secteur d'intervention :

- | | | |
|------------------------|-------------------------|---------------------|
| - Lamure sur Azergues, | - Poule les Echarmeaux, | - St Just d'Avray, |
| - Chambost Allières, | - St Bonnet le Troncy, | - Chamelet, |
| - Claveisolles, | - St Nizier d'Azergues, | - St Cyr le Chatoux |
| - Chénelette, | - Grandris, | |

Des ATELIERS de la prévention de la perte d'Autonomie financés par la Conférence des Financeurs (CNSA, Conseil Départemental et Caisses de Retraite) sont proposés tout au long de l'année.

Ces ateliers sont basés sur l'échange, la convivialité, la confiance et le jeu. Les ateliers ont lieu dans la salle multi-activité de l'ADHA, à Lamure/Azergues.

Nous proposons : **Le mardi de 14h30 à 16h : l'atelier relaxation**, l'intitulé officiel « bien-être et estime de soi » animé par une psychomotricienne qualifiée.

Le jeudi après-midi, de 15h à 16h et de 16h à 17h, 2 séances de **Sophrologie** sont proposées, encadrées par une sophrologue expérimentée.

Et pour terminer la semaine, **le vendredi de 14h à 16h : l'atelier « tricot-thé »**, qui est animé par une passionnée bénévole. Des échanges se font sur les techniques du tricot ou du crochet autour d'une tasse de thé.

Une séance d'essai est proposée pour tous les ateliers, il est encore possible de vous inscrire.

Pour tous renseignements :



146 rue du vieux Pont – 69870 LAMURE SUR AZERGUES

Tél : 04 74 02 04 50

adha7675@gmail.com

L'ADMR des Coteaux d'Azergues : La liberté de rester chez soi !



Les personnes vieillissantes souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile. En complément de l'entretien du cadre de vie, nous intervenons de plus en plus en aide à la personne : aide au lever, au coucher, à l'habillage, à la toilette, à la préparation et prise des repas, aux courses et déplacements. Pour renforcer notre équipe et pouvoir répondre favorablement aux nombreuses demandes, nous souhaitons embaucher de nouveaux salariés.

Vous recherchez un métier de sens, avec ou sans expérience (formation assurée en interne), proche de chez vous, à temps plein ou à temps partiel...vous avez envie d'être utile.... Rejoignez-nous !

Contactez-nous au 04 74 71 97 22 ou mail admr.azergues@fed69.admr.org



Le centre social VHB présent sur le territoire depuis 25 ans propose à ses 959 adhérents* de nombreuses activités sur la Haute Vallée d'Azergues et le Haut-Beaujolais.

L'équipe est également présente pour vous écouter, vous informer, vous orienter sur les différentes structures du territoire ainsi que vous accompagner autour de projets collectifs.

- À St-Nizier-d'Azergues, en juillet 2023, 60 enfants (de 3 à 11 ans) ont participé aux accueils de loisirs. Ils pourront à nouveau profiter d'activités culturelles, sportives ou manuelles sur la commune du **22 au 26 juillet 2024** (réservation du 1^{er} juin au 3 juin 2024).
- À proximité de St-Nizier, les tout-petits accompagnés d'un adulte peuvent venir les mardis et jeudis participer aux matinées des Pitchouns et être accueillis les vendredis à la cabane des Pitchouns.
- Les ados deviennent acteurs de leurs loisirs en rejoignant le groupe de l'accueil jeunes (12-15 ans) pour des activités et séjours co-construits et choisis par eux-même et peuvent aussi bénéficier d'une écoute individuelle.
- Les familles se retrouvent régulièrement avec les ateliers familles, la ludothèque, les ateliers entre parents et les après-midis livres et jeux.
- Les parents ou assistantes maternelles sont également accompagnés administrativement et écoutés lors des permanences chaque mardis et jeudis après-midi.
- Les adultes retraités partagent des moments autour de la gym douce, de jeux de mémoire, de sorties et de découvertes d'activités avec la parenthèse colorée, des ateliers de prévention. Ils se retrouvent également grâce à la mise en relation avec VHB Entraide Habitants (services ou transports bénévoles).

Plus d'infos sur le site internet www.centresocialvhb.fr ou au 04 74 68 56 50 pour connaître les lieux, dates, programme...

* pour l'année 2022

VHB Lamure – 516 rue Centrale - Tél : 04-74-68-56-50
VHB Deux Grosnes – 327 Montée des Esses – Monsols - Tél : 04-74-04-73-87
Mail : secretariatvhb@orange.fr

www.centresocialvhb.fr



Accueil de loisirs à St Nizier



L'Equipe de VHB

PIMMS MÉDIATION

C'EST QUOI ?



HAUTE VALLEE
D'AZERGUES

PIMMS MÉDIATION, DES SERVICES UTILES POUR VOUS !

Pimms Médiation c'est :

- Un lieu de proximité et de solidarité au sein desquels les Médiateurs, professionnels du lien social et des Démarches administratives, facilitent l'accès des personnes aux services nécessaires à la vie quotidienne.



12 SITES PIMMS MÉDIATION BOURGOGNE DU SUD !

Les PIMMS Médiation informent, accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives. Ils contribuent à résoudre les difficultés.

Avec le Pimms Médiation, les démarches deviennent plus faciles !

Pôle Emploi, CAF, CPAM, Impôts, MSA, Retraites, Point Justice...

EDF, ENGIE, ENEDIS, VEOLIA, SAUR, SNCF, LA POSTE, Malakoff-Humanis...

La recherche d'emploi : CV, lettre de motivation, recherche d'offres, coaching...

Point Conseil Budget : Gestion du budget familial avec conseils...
Médiation, soutien aux agriculteurs.
Toute difficulté, question administrative...

Les démarches rapides :

Vente de billets **TER et TGV** (règlement par CB en ligne)
Services Photocopie, Accès libre à **Internet** (voir conditions sur place).

**En un seul rendez-vous, le Médiateur peut remettre toute la vie administrative d'une famille à jour !
Un problème ? Une question ? Venez au PIMMS !**

Démarche adressage

Point Conseil Budget

Recherche d'un emploi

CESU

Démarches ANTS

Démarches Finances Publiques

ET BIEN PLUS ENCORE !

Nos Sites :

Amplepuis, La Clayette, Châteauneuf, Chauffailles, Coublanc, Cours, Issy-l'Évêque, Marcigny, Melay,
Le Grand Charolais St-Bonnet-de-Joux, St-Christophe-en-Brionnais, Haute-Vallée-d'Azergues.



Horaires d'ouverture :

Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Mercredi de 9h à 12h /
Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h / Vendredi de 9h à 17h

vallee-dazergues@pimmsmediation.fr
06 41 92 91 92

besoin de trouver un **métier** qui me plaît

un **emploi** pour devenir autonome

des **solutions** pour ma vie quotidienne

un **soutien financier** (permis de conduire, ...)

une **formation** pour y arriver

Jeunes 16-25 ans

Mission Locale : au plus proche de chez vous

Tu habites une de ces communes ?
Contacte la Mission Locale à Villefranche
04 74 02 91 50

Puis rendez-vous à la permanence de
Lamure-sur-Azergues
Ouvert deux mercredis matins par mois
Vivre en Haut Beaujolais - 516 rue Centrale, 69870 Lamure-sur-Azergues

Tu connais le **Contrat d'Engagements Jeune ?**
Renseigné-toi auprès de la Mission Locale

mission locale beaujolais | /villefranchebeaujolais | /missionlocale_beaugais | mofba app

Mission Locale Avenir Jeunes
Villefranche Beaujolais
04 74 02 91 50 - avenirjeunes@mbbeaujolais.org

Les Associations

L'Association des Parents d'Elèves vous souhaite le bonjour !

L'APE au travers de ses différents événements qu'elle organise (ventes de fleurs, loto, etc...), permet de financer les sorties scolaires, tel que l'an dernier au musée Gadagne, le cinéma des petits, une visite à la ferme à Claveisolles, etc., si besoin des jeux pour la cour, du mobilier, la M.A.E.
Nous restons ouverts à toute demande faite par les enseignants.

L'APE se compose d'un bureau administratif et de membres actifs. Les membres actifs sont nombreux puisque tous les parents, sont de par les statuts de l'association, déclarés comme tels.

Pour cette Année 2023/2024, le bureau se modifie :

- Président : Cédric Lecomte
- Co-Présidente : Marie-Anaïs Rochette
- Trésorière : Sarah Desigaud (Merci pour avoir assuré la passation de la fin d'année scolaire avec Cédric Desmures parti en voyage).
- Secrétaire : Emilie Aguera
- Secrétaire Adjointe : Laetitia Cheminal

Calendrier des manifestations pour 2023/2024 :

- Vente de fleurs de la Toussaint : **le dimanche 29 octobre 2023.**
- Loto : **le samedi 2 décembre 2023.**
- Rallye de la Haute Vallée d'Azergues : **courant février** (date encore à confirmer avec l'écurie de la Haute Azergues) où nous tiendrons pour la deuxième année la buvette à la plateforme de St Nizier d'Azergues.
- Le Carnaval de l'école : **le samedi 9 mars 2024**
- Vente de fleurs de printemps : **le dimanche 19 mai 2024.**
- La kermesse de l'école : **date à définir avec l'école.**

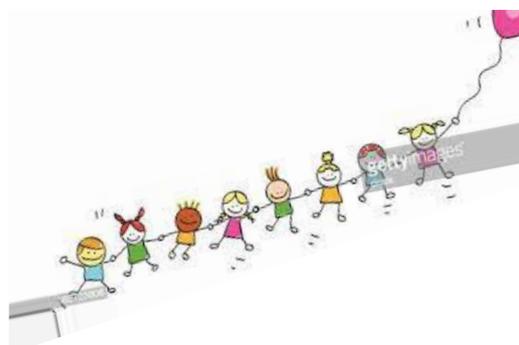


Rentrée scolaire 2023

Pour conclure, **nous remercions, aussi, les habitants et les commerces du village pour leurs participations à nos diverses manifestations.** A leur manière, ils participent aussi à la vie de notre école et au dynamisme de notre village.

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à vous adresser à un membre du bureau par mail : apestnizier@gmail.com

Mr LECOMTE Cédric, président de l'APE



Société de Chasse



Hors saison de chasse il subsiste toujours de l'activité au sein de la société : par exemple la mise en place de clôtures électriques pour protéger les cultures à maïs, le rebouchage dans les prés des trous occasionnés par les sangliers, et également l'entretien des locaux. En juillet, de nombreux chasseurs participent à la corvée de bois pour assurer tout un hiver le moyen unique de chauffage des locaux.

La traditionnelle journée boudin, sabodets et terrines se déroulera **le samedi 9 mars 2024** à la Renardière. Nous aurons également le grand plaisir de vous proposer l'assiette à déguster sur place.



Bonnes fêtes de fin d'année

Le président
Christian Gay

Cours de Gymnastique / Pilates

Une nouvelle année de gymnastique / Pilates a recommencé en septembre.

C'est avec joie que nous avons retrouvé notre professeur, Sandrine et son sourire. Elle dirige sa « troupe » avec poigne et gentillesse. Après l'échauffement indispensable, nous utilisons un matériel adéquat : élastiques, petits et gros ballons, Foam roller, isotoner...et tout cela dans la joie et la bonne humeur ! Ces cours sont donnés tous les vendredis de 9h30 à 10h30, sauf pendant les vacances scolaires, dans la salle des fêtes.

Pour de plus amples renseignements, contacter le **06 30 90 58 68**.



Les Banbanes



L'AMICALE DES CLASSES EN 4

Organisera sa traditionnelle vente de muguet

Le Mercredi 1^{er} Mai 2024

Sur la place de l'église de St Nizier d'Azergues
« Quelques brins à offrir pour le plein de bonheur »
(Sans oublier, une vente de lasagnes à emporter)



La classe en 4 est à l'honneur !



La fête des classes en 4 de St Nizier d'Azergues se déroulera de la façon suivante :

- **Mardi 7 Mai 2024** : Messe des conscrits à l'église de St Nizier à 20h
- **Mercredi 8 Mai 2024** : Défilé costumé et retraite aux flambeaux à partir de 21h
- **Jeudi 9 Mai 2024** : Vague des conscrits à 10h suivi d'un vin d'honneur sur la place et du banquet à la salle des fêtes
- **Samedi 11 Mai 2024** : Retinton à 12h et le traditionnel balayage à partir de 19h sur la place de St Nizier.

Les nouvelles/nouveaux conscrit(e)s en 4 sont les bienvenus et peuvent contacter Sacha ADRIAN au 06.27.56.57.57 ou par mail : saacha.adrian@gmail.com pour se faire connaître.



Les Jeunes Conscrits

Dès le mois d'octobre, les jeunes conscrits ont repris leurs tournées des brioches dans les différents hameaux de la commune, elles se poursuivront jusqu'au printemps.

Tu es né en 2004, 2005 ou 2006, et tu souhaites rejoindre le groupe des jeunes conscrits et participer à la fête des classes en mai, alors tu peux contacter Emilien au 07.71.37.60.52.

RDV le samedi 13 janvier 2024 pour le bal des jeunes animé par Sono Méga Son.

Bureau des jeunes conscrits :

Président : Emilien Volay

Vice-Président : Arnaud Dumord

Secrétaire : Alice Pomeret

Secrétaire Adjointe : Romain Bonnevie

Trésorière : Heiana Ponte

Trésorière Adjointe : Syrine El Moussi



Classes en

Après leur vente de saucissons aux gènes du samedi 11 novembre, les conscrits de la **5** sont dans les starting-blocks pour la prochaine fête des classes en mai. Avant de balayer la classe en **4** le samedi 10 mai, ils tiendront la buvette pendant les festivités des **4**.



Tous les nouveaux arrivants des classes en **5** sont invités à les rejoindre en se faisant connaître auprès de Mélodie Fory, présidente, au 06.77.83.30.41.

Une réunion se tiendra le dimanche 28 janvier 2024 à 10h salle des associations, ils vous attendent nombreux.

Team ASN Sport



Nous avons organisé notre traditionnel rassemblement autos le 15 octobre. Cette journée s'est très bien passée et le beau temps était de la partie.

L'édition 2024 aura lieu le **dimanche 20 octobre**.

Draconyr

Pour cette nouvelle année 2024, l'association DRACONYR continue de se réunir les samedis de 11h à 18h au 70 place de l'Eglise pour travailler le cuir, pratiquer la vannerie, l'escrime médiévale ainsi que la jonglerie de lumière et de feu.

Pour les enfants et les adultes, en plus des ateliers ponctuels, à la fréquence d'un samedi par mois, viennent s'ajouter des ateliers de découverte les après-midi des vacances scolaires. Ils seront annoncés sur notre page Facebook et nécessiteront une inscription pour nous permettre de préparer le matériel.

L'escrime médiévale se déroule les après-midi en intérieur ou extérieur suivant la météo et se pratique à partir de 10 ans.

L'atelier impression 3D a débuté pendant les vacances de la Toussaint, avec des choix de modèles qui ont ensuite été peints.



Vous souhaitez organiser un évènement, vous cherchez un spectacle de feu, d'escrime ou des ateliers participatifs nous nous ferons un plaisir de vous proposer un devis et discuter avec vous de son organisation.

Contact :
Portable : 06 86 90 48 38 (Barbara)
Mail : draconyretcie@gmail.com
Facebook : @Draconyr
@Le Chaudron du Leprechaun



Boule des sapins

Nous voici partis pour une nouvelle saison.

Notre concours phare, du mois d'août, connu et réputé, a affiché complet, avec des joueurs venant de loin, cette année remporté par Quincieux. Nous avons organisé les éliminatoires du secteur, 1^{ère} phase qualificative pour les Championnats de France.

Pour ces 2 concours, nous avons proposé des plateaux repas, très appréciés de tous les joueurs, ce qui évite des déplacements.

Sans oublier nos rencontres entre sociétaires auxquels vous pouvez venir participer, toujours des bons moments, vous êtes les bienvenus, l'ambiance est bonne !

Le bureau reste inchangé :
Président : Patrick Perrier
Trésorière : Sylvie Lavenir
Secrétaire : Colette Ballandras



L'équipe de bouliste



Les 3 premiers du classement pour les sociétaires

Echo de Saint Nizier

Vous connaissez l'air « ça s'en va et ça revient » et bien l'Echo de St Nizier est très heureux de le fredonner. Nous évoquions l'année dernière dans le bulletin le retour de Jérôme Billandon, cette année c'est avec le même plaisir que nous vous informons du retour de Thierry Auray dans le pupitre des clairons basses.

Des musiciens connaissant en grande partie le répertoire (qui n'évolue que très peu il faut le dire) qui peuvent intégrer les rangs d'emblée, c'est motivant pour l'ensemble du groupe qui a vu baisser l'effectif régulièrement toutes ces dernières années. Sans être officiel, il semblerait que d'autres retours puissent se confirmer encore, nous attendons avec impatience... Bien-sûr la porte reste grande ouverte pour tous les jeunes et débutants de tout âge et c'est avec tout autant de plaisir que nous voyons venir aux répétitions des enfants de musiciens qui semblent très motivés également.



La Batterie Fanfare pour le 11 novembre

Sinon en 2024 notre Batterie Fanfare fêtera ses **80 ans**. Autant vous dire que nous allons marquer le coup même si à ce jour rien n'est encore arrêté...

Le Comité des Fêtes :

En avril, nous avons organisé notre 8^{ème} randonnée gourmande. Sur un nouveau parcours d'environ 7 kms, plus de 200 personnes ont mangé et se sont désaltérés sur les divers ravitaillements. A l'arrivée, des producteurs locaux étaient présents.

En juin, avec l'Echo de St Nizier, c'était la fête de la musique. Fin juillet, nous avions prévu un vide grenier que nous avons annulé faute d'exposants.

Cette année nous avons investi dans deux nouvelles tentes de 5x4 M. Elles peuvent être reliées entre elles, et sont compatibles avec la grande tente.

Pour 2024 :

Assemblée générale : **vendredi 2 février** à 19 heures, ouverte à tous.

Entretien des chemins de randonnée : **samedi 16 mars** : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Marche gourmande : **dimanche 14 avril**.

Concours de pétanque interclasses : **samedi 27 juillet**.

La date de la fête de la musique n'est pas, à ce jour, arrêtée.

Le bureau :

Président : Emilien Labrosse

Coprésident : Robert Gaydon

Vice-président : André Jomard

Trésorière : Marie Pierre Jomard

Secrétaire : Chantal Jomard



Tarifs location matériel	
Plancha à gaz	30 €
Friteuse à gaz ou électricité	20 €
Tente 8x5	50 €
Tente 5x4	40 €
Machine à hot dog	10 €
Camion frigo	50 €
Crêpière	5 €
Buvette	20 €
1 Table et 2 bancs (2.20x0.70)	2 €

Vous avez des idées de manifestation, vous voulez vous investir dans l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus !



L'association HVA CULTURE repose sur le bénévolat, l'itinérance et l'écoute. Elle a pour vocation de proposer et de faire vivre tout au long de l'année de multiples activités culturelles dans les 8 communes de la Haute Vallée d'Azergues : Chambost-Allières, Chénelette, Claveisolles, Grandris, Lamure sur Azergues, Poule les Echarmeaux, Saint Bonnet le Troncy et Saint Nizier d'Azergues comme un centre culturel itinérant.



Pour ceux qui aiment le cinéma : Tous les derniers vendredis de chaque mois à 20H30 dans la salle de Chambost-Allières, un film récent vous sera proposé + 1 séance jeune public à 17H30 durant les vacances scolaires. **NOUVEAU QUELQUES SEANCES SERONT PREVUES EGALEMENT A 15H30.** Prévus une journée cinéma scolaire en janvier 2024 sur les 10 écoles soit plus de 400 enfants.



Pour ceux qui aiment le spectacle vivant : un spectacle dans chacune des 8 communes avec des interventions proposées puis choisies par l'équipe d'enseignants dans les écoles primaires animés par des artistes. Par exemple en janvier à l'école et la MFR de Lamure, en février dans 4 écoles, en mars, écoles de Grandris et St Nizier.

Seront joués le samedi 20 janvier dans la salle de Lamure sur Azergues à 20H30 le spectacle «le Sablier » puis le samedi 10 février à 17H30 le spectacle « Le voyage d'Ulysse »

Un évènement marquera la fin de saison sur un week-end en avril 2024 : « Circulez y a tout à voir » Connaissez vous les compagnies de spectacles qui habitent sur notre territoire ? Et bien ce sera le moment de faire leur connaissance dans ce festival dédié.

Découvrez toutes les informations sur la plaquette du programme de la prochaine saison 2023/24 ou retrouvez les infos sur notre Facebook : hvaculture

Si vous aimez le cinéma, la danse, la musique, le théâtre ou les spectacles de rue... rejoignez notre équipe de bénévoles suivant votre temps disponible.

Si vous souhaitez recevoir régulièrement le programme par mail...

Contactez hvaculture@gmail.com

A votre écoute, l'équipe de bénévoles d'**HVA CULTURE**

UTBV (Ultra Trail du Beaujolais Vert) :

Lors de la 6^{ème} édition de l'UTBV), le 7 octobre, 1628 participants prenaient le départ au Lac des Sapins (dont 3 de St Nizier), avec 5 parcours 8, 15, 23, 42 et 80 kms. Ce dernier passait sur notre commune avec 182 concurrents

Près de 500 bénévoles (16 de St Nizier) étaient mobilisés pour faire de l'Ultra Trail du Beaujolais Vert une réussite.

		Temps	Rang
8 kms	Lucas AUBLANC	1:00 :31	62 ^{ème}
42 kms	Aymeric CANIVET	4:56 :09	47 ^{ème}
42 kms	Mickaël BELUZE	6:05:06	179 ^{ème}

Bravo aux sportifs et un grand merci à nos fidèles bénévoles !

Calendrier des manifestations

Janvier

- Vendredi 12 : Vœux de la municipalité
- Samedi 13 : Bal des Jeunes
- Dimanche 28 janvier : Réunion des Classes en 5

Février

- Vendredi 2 : Assemblée générale du Comité des Fêtes
- Dimanche 4 : Vente de tartiflette des Classes en 4
- Samedi 17: 3ème Rallye régional de la Haute Vallée d'Azergues

Mars

- Samedi 9 : Carnaval de l'école
- Samedi 9 : Vente de boudins sabodets de la société de Chasse à la Renardière

Avril

- Dimanche 7 : Week-end Culture avec spectacles proposés par HVA Culture
- Dimanche 14 : Marche gourmande du Comité des Fêtes
- Samedi 20 : Passage du Rallye de Charbonnières

Mai

- Mercredi 1er : Vente de muguet des Classes en 4
- Mercredi 8, jeudi 9, samedi 11 : Fête des Classes en 4
- Mercredi 8 : Cérémonie du 8 mai 1945
- Dimanche 19 : Vente de fleurs du printemps de l'APE

Juin

- Dimanche 9 : Election Européenne
- Kermesse de l'Ecole avec l'APE (date à définir)
- Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes et l'Echo de St Nizier : (date à définir)

Juillet

- Samedi 27 : Concours de pétanque inter associations

Août

- Mardi 6 : Concours de boules

Octobre

- Dimanche 20 : Rassemblement de voitures anciennes et sportives organisé par le Team ASN Sport.

Novembre

- Lundi 11 : Cérémonie du 11 novembre 1918
- Lundi 11 : Vente de saucissons aux gènes des Classes en 5

Artisans et Commerçants



Nous avons essayé de répertorier tous les artisans, commerçants et exploitants agricoles et forestiers de la commune. En cas d'oubli, indépendant de notre volonté, n'hésitez pas à vous faire connaître !

Agent Immobilier	Cimm Immobilier alain.dequevauviller@cimm.com https://villefranche-beaujolais-69.cimm.com	06 08 24 24 90	Alain DEQUEVAUVILLER La Salette
Assistants Maternelles	Emilie AGUERA	06 43 19 45 58	Emilie AGUERA La Blancherie
	Mélody FORY	04 74 03 09 94	Mélody FORY Bacculy
	Marie-Anais ROCHETTE	06 49 28 92 58	Marie-Anais ROCHETTE Gouttelafay
Atelier mobile de carrosserie et de soudure	JP Mobil Auto/Soudure Jp-mobil-autosoudure@orange.fr	04 74 66 00 60 06 89 36 72 51	Jean Patrice ETHEVE Le Gravier
Bar - Café - Epicerie Dépôt de pain-Casse croute	Café Epicerie " La Forèze"	04 74 02 02 86	Brigitte CHOMETTON La Forèze
Bar - Café - Restaurant Epicerie - Dépôt de pain - Gîte	Au Cœur du Village	04 74 06 23 33	
Bar - Café - Restaurant - Hôtel	La Boucle labouclehotel@hotmail.fr labouclehotel.com	04 74 02 01 59	Christophe DESIGAUD La Gare
Bar - Café - Restaurant	Madelon et Tchanchès madelontchanches@gmail.com	09 62 54 73 24	Amandine PEGAZ La Gare
Bois de Chauffage	Lamurienne de Bois http://lamuriennebois.com	04 74 02 05 99 06 45 37 98 60	Dominique AUGAGNEUR La Gare
Coiffeur	Les Nuances de M'L	06 42 09 55 27	Mélanie BRIDAY Le Bourg
Carrosserie-Peinture	Carrosserie AUGAY	04 74 03 61 63	Daniel AUGAY Route de la Vallée - Le Brie
	Carrosserie Peinture WALGER	04 27 49 93 11	Alain WALGER Le Bourg
Chauffage-Plomberie	SARL CF. Chauffage	06 24 20 44 58	Florian CHATOUX Le Bourg
Couturière	Lison Création lison.creation@free.fr	07 60 03 52 33	Lison RAONAQ Orval la ville
Electricien	DESIGELEC Desigelec@gmail.com	06 67 21 63 59	Eric DESIGAUD Le Petit Cantin
Epicerie fine spécialisée	Le Grenier de Saint Nizier grenier.saintnizier@gmail.com www.facebook.com/Le-grenier-de-Saint-Nizier	04 69 37 15 57	Mareva BERT Le Bourg
Géomètre-Expert	Géomètre-Expert ESGT secretariat-scpcapiaux@orange.fr	04 74 02 02 52	SCP CAPIAUX-CONTET Chez Pierre
Gîtes - Chambres d'hôtes	Château de Pramenoux "Body and Soul" nathaliealeksic@gmail.com ialeksic@club-internet.fr	04 74 03 16 43	Nathalie et Ivan ALEKSIC Pramenoux
	Gîte la Croix d'Orval Cricri.blanc@free.fr	06 86 31 19 11	Christelle BLANC Orval
	L'Eldorado jean-luc.achaintre@orange.fr	06 76 07 41 37	Jean Luc ACHAINTE La Goutte Lafay
	O Panier de Roses opancierderoses@gmail.com	06 80 60 34 27	Didier GRATALOU Pramenoux les Granges
Installateur de pompes	D.M Services martins.dolola@gmail.com	06 19 19 66 29	Dominique MARTINS Chavanes

Maçonnerie	Maçonnerie BOULAND Père et Fils SARL	04 74 02 04 80 06 80 72 76 24	BOULAND Père et Fils La Croix Mongoin
	Maçonnerie JOMARD SARL	04 74 02 00 32 06 87 66 82 81	JOMARD SARL La combe
Matériaux de construction- bricolage	GEDIMAT	04 28 00 00 28	CHARBONNIER SAS Le Gravier
Menuiserie-agencement- construction	ALL TECH agencement alltech.agencement@gmail.com	06 46 59 07 59	David CORSAND Plat Foret
	Créa'POSE gerome.molina@orange.fr	07 89 43 33 71	Gérome MOLINA Le Marton
Platerie Peinture Revêtement de sols	ALPB Peinture contact@alpbpeinture.fr	06 24 32 91 43	Patrice BALLANDRAS Le Plat Foret
	SARL Stéphane GAYDON stephane.gaydon@hotmail.fr	04 74 69 93 90	Stéphane GAYDON Le Plat Foret
	Eric LAVENIR lavenir.eric@orange.fr	04 74 02 53 57 06 72 88 69 07	Eric LAVENIR Les Fougères
Prestataire de service	Sophie DUTREMBLE dutremble.sophie@orange.fr	06 89 11 79 25	Sophie DUTREMBLE Le Collier
Restauration du bâti ancien - Décoration	Stéphane PICCINI stephpiccini@yahoo.fr	04 74 02 53 57 06 16 18 35 95	Stéphane PICCINI Le Bourg
Soins énergétiques	Soins énergétiques et chamaniques cecile@terredesventsdames.fr www.terredesventsdames.fr	06 11 57 38 70	Cécile CHAUDUN-VANDAMME Le Marton
Taxi	Taxi n°1 Thierry REYNAUD famillereynaud69@orange.fr	04 74 02 06 97 06 85 70 11 95	Thierry REYNAUD Le Brie
Traiteur	Traiteur FOUGERAS traiteurfougeras1@gmail.com www.traiteurfougeras.fr	04 74 02 04 92 06 15 76 41 09	Stéphanie DESPINASSE Le Bourg
Transport	Glattard Transport SARL catherine.glattard@orange.fr	06 79 85 24 72	GLATTARD SARL Le Gravier
Travaux multiservices	Roland PICCETTO (règlement par CESU) rp.3@orange.fr	06 76 48 29 49	Roland PICCETTO Chavannes
Photographe	Ce Linette Photographe celine@celinettephotographe.com www.celinettephotographe.com	06 30 12 19 06	Céline FLEURY Le Collier
Savonnerie	Savonnerie RITZ savonnerieRitz@gmail.com http://savonnerie-ritz.sumup.link/	06 27 69 80 93	Muriel RITZ Le Bourg
Scierie - Charpente	Provvedi Industrie Scierie - Charpente et Exploitation Forestière www.plattard.fr www.plattard.fr/industrie-du-bois	04 74 02 01 68	Arthur JACCARD Le Brie

Les Atoutistes et Commerçants

ATOUT COMMERCE
de l'Ouest Rhodanais

CARTE DE FIDÉLITÉ
Cagnotter des €

TITRES CADEAU
Faire plaisir

CLICK & COLLECT
Gagner du temps

Parce que nous savons à quel point le commerce de proximité est important pour vous!

+ de 200
Commerçants et Artisans Adhérents

Suivez-nous!

Locations marked on the map: COURS ST VINCENT DE BEINS RANCHAL, LAMURE/ AZERGUES ST JUST D'AVRAY GRANCIÈRES ST NIZIER D'AZERGUES, THIZY-LES-BOURGS, CUBLIZE RONHO ST APOLLINAIRE, AMBLEPUIS ST JEAN LA BUSSIÈRE, TARARE LES SAUJAGES ST CLEMENT VALSONNE VALSONNE, VINDRY/TURDINE ANCY ST ROMÉLÉUX ET ROMAIN DE POSEY



Exploitations agricoles - Exploitations forestières

Agriculture - Elevage - Viande bovine	Michel GEOFFRAY nathalie.geoffray@sfr.fr	04 74 03 17 86	Michel GEOFFRAY Pramenoux
	Jean François GOYARD	04 74 03 15 94	Jean François GOYARD La Tour
	La Ferme aux Yeux Noirs la fermeauxyeuxnoirs@gmail.com www.lafermeauxyeuxnoirs.fr/	06 82 95 21 60	Sylvain ODIN Le Bourg
Agriculture - fruits rouges et plantes aromatiques	Les Jardins du Grillon contact@lesjardinsdugrillon.fr	06 62 52 14 03	Alexandra GASSIN CADORIN Chevenal
Agriculture - Fromage	Thierry MARCHAU thierrymarchau08@gmail.com	06 17 84 00 87	Thierry MARCHAU Pramenoux les Granges
	Ferme de l'Espoir fermedelespoir@gmail.com	06 35 13 23 42	Dominique et Marie Ange DESPRAS - Emmanuel GIRAUD Les Fougères
Agriculture - Volailles	Gaec Près du Bois gaec.presdubois@orange.fr	04 74 02 02 59 06 74 96 42 07	Edith, Gilles et Quentin AUGAY Les Forets
Consultant forestier	Evaluation forestière	06 86 50 59 13	Bernard BESSON Lotissement Chez Pierre
Exploitation forestière	Gilles DESCOMBES Gestion Forestière	06 74 43 91 24	Gilles DESCOMBES Le Brie
	MC BOIS Bois de chauffage - Sylviculture - Négoce bois chambromickaël@yahoo.fr	06 51 57 04 71	Mickaël CHAMBRON Le Brie



Etat Civil

Naissances



Ambre Miller
8 août 2023 (La Salette)



Esmée Pontille
15 août 2023 (Baculy)



Elio Desigaud
12 février 2023 (Le Petit Cantin)



Laure Beluze
6 février 2023 (Le Cantin)



Sophie Chatoux
18 décembre 2022 (Le Bourg)



Lewis Gauthier
15 janvier 2023 (Chavanne)



Maël et Naël Rutkowski
21 juillet 2023 (La Ville)

Maloé Dionisi Da Rocha Rodrigues
18 février 2023 (Le Gravier)

Samuel Rodriguez
15 mars 2023 (les sauvages)

Théo Briday
7 août 2023 (Chavanne)

Daria Toloioe
25 août 2023 (Le Bourg)



Margot Perrin
18 février 2023 (Le Brie)

Naïa Faure-Vincent
12 décembre 2023 (La Salette)



Alexandra Giner et David Jomard
2 septembre 2023



Béatrice Dussap et Aymeric Canivet
8 juillet 2023



Mariages



Jessie Roy et Timée Robbe
20 mai 2023



Juliette Juzwina et Victor Perrin
15 juillet 2023



Lisa Vallet et Aquila Jaomanoro
5 août 2023



Laury Baligand et Esteban Mascaro
16 juin 2023



Nadège Meras et Nicolas Philippe
30 septembre 2023



Pacs



Laure D'Azevedo et Loïc Cornet
le 6 octobre 2023

Décès

Raymonde AUGAY née RATIGNIER (les Forêts) 91 ans, décédée le 23 janvier 2023

Suzanne POLOCE (Villefranche sur Saône) 100 ans, décédée le 28 mars 2023

Jeanine LAVENIR née FOUGERAS (Feyzin) 84 ans, décédée le 28 avril 2023

Laurent PONTE (Le Collier) 51 ans, décédé le 4 mai 2023

Jean DUCUGNON (Caluire) 88 ans, décédé le 27 juin 2023

Alfred DRESCO (Le Bourg) 81 ans, décédé le 30 juin 2023

Clémence BILLANDON née PERRAS (Les Métairies) 99 ans, décédée le 24 septembre 2023

Claudia AUGAGNEUR née BUTTY (Ch Allières) 87 ans, décédée le 25 octobre 2023

Marcel LEYNAUD (La Foraize) 80 ans, décédé le 1er décembre 2023

Maurice DESBROSSE (Oullins) 90 ans, décédé le 8 décembre 2023

Jean PLASSE (Chez Pierre) 92 ans, décédé le 12 décembre 2023 - Maire Honoraire de la commune



Adresses utiles

MAIRIE

15 Place de la Mairie
69870 St Nizier d'Azergues
Tél : 04.74.02.00.44
E-mail : mairie@stnizierdazergues.fr
www.stnizierdazergues.fr
 Village de Saint Nizier d'Azergues

Permanences :
Le Maire sur RDV uniquement :
Vendredi de 11 h à 12 h
et samedi de 10 h à 11h

Correspondant PROGRES
Jean François TERRIER : 06 13 10 48 52
terrierjf69@aol.com

Paroisse St Joseph d'Azergues:
www.paroissesaintjosephdazergues.fr/
Père Bernard KERADEC :
keradecbernard@gmail.com
04.74.03.01.11 Lamure
04.74.04.76.72 Monsols

Maison du Rhône : 04 74 03 05 24
Conciliateur : 04.74.01.13.24

COR : 04.74.05.06.60
www.ouestrhodanien.fr

Office du tourisme Beaujolais Vert :
04 74 89 58 03
accueil@beaujolaisvert.com
www.beaujolaisvert.com

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

SAMU 15

CENTRE ANTI-POISONS

04.72.11.69.11

URGENCE 112

URGENCES SDEI 0810 844 844

EDF 0810 333 001

Agence Postale Communale
04 74 02 01 65

Transport
à la demande réservation
04 74 63 80 18

DÉCHETERIE
04 74 89 58 39

Pimms Médiation
06 41 92 91 92
vallee-dazergues@pimms.org

VHB : 04 74 04 73 87
www.centresocialvhb.fr



Appellez nous
au 07 88 14 98 85
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h
ou au 3919 - 24h/24 7j/7

En cas d'urgence, appelez
les forces de l'ordre au 17

L'association
Solidarité Femmes Beaujolais lutte
contre toutes les violences faites
aux femmes et défend l'égalité
femme /homme.
www.solidarite-femmes-beaujolais.fr

SOLIDARITÉ
FEMMES
BEAUJOLAIS  **ACCUEIL - ÉCOUTE - ORIENTATION**
pour toutes et tous

	OÙ ?	QUAND ?
SEMAINES PAIRS	MONSOLS COURS	MARDI MATIN MARDI APRES-MIDI
SEMAINES IMPAIRS	BEAUJEU AMPLEPUIS THIZY	MARDI MATIN MARDI APRES-MIDI JEUDI MATIN

POUR NOUS RENCONTRER EN DEHORS DES PERMANENCES,
OU DANS D'AUTRES COMMUNES, CONTACTEZ-NOUS.
07 88 14 98 85 / contact@solidarite-femmes-beaujolais.fr

Dimanche 7 mai 2023



Concerts de St Nizier 2023
Studio Regard Emoi - 69480 Anse